

Loose Letter
sur la mise en place
de la DIRECCTE en Lorraine

Zoom sur...

Traiter les difficultés des entreprises, un enjeu important pour la DIRECCTE

Si vous vous demandez en quoi ça consiste de traiter les difficultés des entreprises, retenir qu'il s'agit surtout d'être au courant, c'est important ça : l'information. Plus important encore : être le 1^{er} au courant !

Avant la DIRECCTE, tout le monde faisait n'importe quoi dans son coin, pire encore : les services « ne savaient pas quoi faire de l'information » (ça fait toujours plaisir de lire qu'on passait notre temps à brasser de l'air !...).

Et maintenant que le Zorro DIRECCTE est arrivé, l'info captée sera-t-elle mieux exploitée ? Résumons. À la base, un bataillon complet au top niveau de l'information. Là-dessus, hop, on « capitalise » toutes nos infos, et ainsi les entreprises, « le cœur de cible » avoué de M. Patate, disposeront d'un service 1^{ère} classe, peut-être aussi d'un SAV (service après vente).



Ce qu'on fera au final de ce tout nouveau conglomérat d'infos sur les entreprises en difficulté ? Ben, en fait on s'aperçoit qu'il faudra encore pas mal de réunions de groupes de travail et de contributions bloggeuses pour le savoir. Toujours du brassage d'air en perspective, mais dans le cadre de la DIRECCTE cette fois-ci, ce qui sera autrement plus valorisant.

Les salariés qui risquent d'être licenciés ? Pfff, c'est ringard ça comme question. En plus, le Direccte l'a écrit, noir sur blanc : ce n'est pas le « cœur de cible ». Tu cherches la mut' ou quoi ?

SUD TAS Lorraine

dd-54.sud@travail.gouv.fr

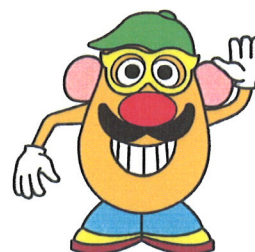
<http://www.sud-travail-affaires-sociales.org>



n° 5

Emblème moins blême

Bravo à Marie-Luce W. qui a emporté haut-la-main le grand concours de coloriage de mascotte (cf Loose Letter n°3) organisé par notre bienveillante administration qui nous imaginait en désœuvrement total et permanent (brassage d'air, donc, mais aussi sans doute contemplation de plafonds, enfilage de perles ou jeux lubriques avec des mouches) et qui craignait surtout qu'il nous conduise droit à la délinquance, voire pire à aller s'informer et faire grève !



Le fait que Marie-Luce ait été la seule participante et qu'elle soit une parente éloignée de notre nouveau ministre du Travail n'a en rien influé le grand jury qui, selon le communiqué officiel, a été « spontanément et très sincèrement séduit par un déhanché vertigineux de couleurs digne du plus endiable des lipdubs ».

Après avoir été ordonnée chevalière de la Légion d'honneur pour avoir persisté à envoyer sa copie malgré les « chants rétrogrades de certains syndicats » qui appelaient contre toute raison à boycotter cette « délectable initiative qui fait honneur à la France », Marie-Luce a reçu son prix : le droit de se voir proposer au moins un poste intéressant parmi les trois propositions qui lui seront faites dans le cadre de la loi sur la mobilité – la veinarde ! – après suppression de son poste qui interviendra... après-demain (bon c'est vrai que c'est annoncé un peu comme ça en loucedé au plus grand monde et à la dernière minute, que ça s'trouve l'intéressé-e elle-même n'est pas encore au courant, mais paraît-il que c'est devenu l'usage).

Compte-rendu du groupe de travail Mutations (pas très) économiques

- On fait quoi pour la boîte qui ferme son usine après avoir touché plusieurs milliards d'aide publique en pleine crise pour éviter les licenciements ?
- Rien ! Tiens-toi au courant je te dis !